

faucelle

Numéro utile

**EQUIPE MOBILE
DE SOINS PALLIATIFS ET DE SUPPORT**

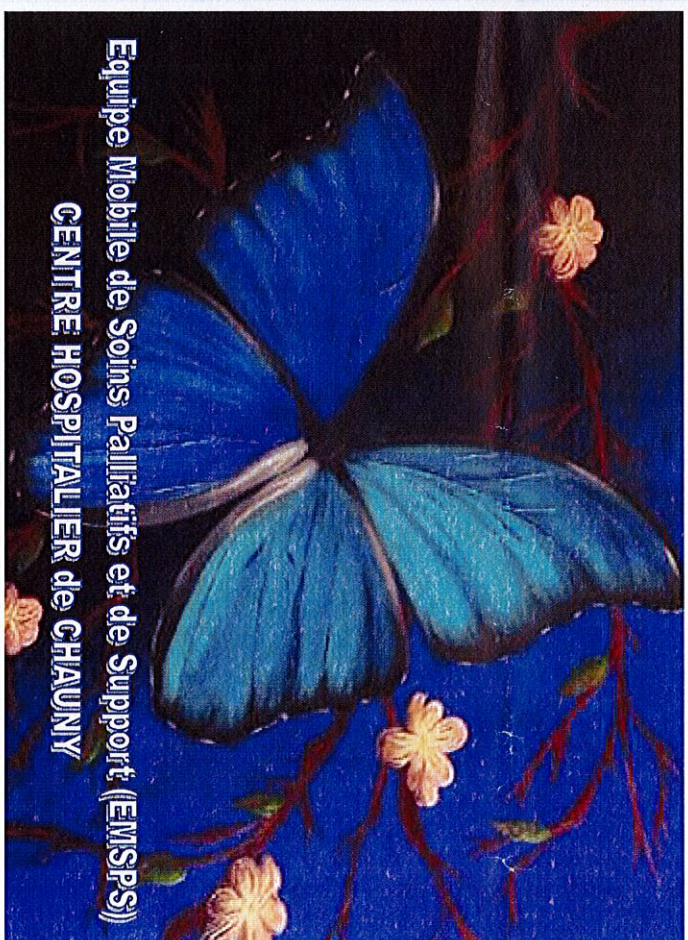
Tél. : 03 23 38 89 82

Mail : soins.palliatis@ch-chauny.fr

Pôle Médecine/Urgences



CHARTRE D'ENCADREMENT DES APPRENANTS EN STAGE



**Equipe Mobile de Soins Palliatifs et de Support, (EMSPS)
CENTRE HOSPITALIER de CHAUNY**

SOMMAIRE

Préambule	p 3
Objectifs	p 3
I Engagement des deux parties	p 4
1. L'Unité d'accueil	p 4
2. L'apprenant	p 4
II Identification et description de l'Unité Fonctionnelle d'accueil EMSPS	p 6
1. Typologie du stage : Soins de courte durée	p 6
2. Organigramme paramédical	p 6
III Conditions d'accueil	p 7
1. Equipe de soins	p 7
IV Horaires	p 8
1. De l'Equipe soignante	p 8
2. De l'apprenant	p 8
3. Règles particulières d'organisation	p 8
V Situations les plus fréquemment rencontrées	p 9
1. Missions principales	p 9
2. Pathologies prévalentes	p 9
3. Parcours de soins	p 9
VI Etudiant(e)s en soins infirmiers	p 9
1. Actes et activités pouvant être validés lors du stage	p 9
2. Compétences pouvant être, totalement ou partiellement, validées	p 10
VII Elèves aides soignant(e)s	p 10
1. Compétences pouvant être, totalement ou partiellement, validées	p 10
VII Effets attendus	p 10
Document annexe	p 11
1. Charte des Soins Palliatifs du Centre Hospitalier	p 12
2. Affiche « Droit des malades et fin de vie »	p 13
Bibliographie	p 14
1. Ouvrages	p 14
2. Revues	p 14
3. Liens @ utiles	p 14
Notes personnelles	p 15

PREAMBULE

Ce document est établi entre l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs et de Support (E.M.S.P.S.) accueillant l'apprenant au sein du Centre Hospitalier de CHAUNY et les Instituts de Formation en Soins Infirmiers partenaires.

Il formalise les engagements réciproques à l'égard de la formation clinique des étudiant(e)s infirmier(e)s et des élèves aides-soignant(e)s en stage.

Il constitue un support fondateur, document obligatoire à élaborer pour les stages qualifiants.

Il est porté à connaissance et appliqué par l'ensemble des professionnels intervenants dans l'encadrement ainsi que par les apprenants reçus en stage.

Il s'inscrit à la fois dans la politique d'encadrement des apprenants du Centre Hospitalier de CHAUNY et dans le projet pédagogique de l'IFSI / IFAS.

OBJECTIFS

Permettre à l'Unité d'accueil et à l'institut de garantir la qualité de la prestation d'encadrement des étudiant(e)s / élèves en stage au sein de l'E.M.S.P.S.

La charte d'encadrement constitue un engagement partagé de répondre aux critères de qualité attendus. Les partenaires de cette charte garantissent le respect et la sécurité de la personne soignée à toutes les étapes de l'encadrement de l'apprenant.

Cette charte devra faire l'objet d'évaluations régulières, permettant ainsi la réactualisation en fonction de l'évolution des missions de l'Unité d'accueil et/ou des objectifs de formation clinique des étudiant(e)s.

Elle constitue l'une des exigences d'un stage qualifiant et une garantie de qualité de la formation clinique.

Cette charte formalise les engagements à deux niveaux :

- Niveau institutionnel** : entre le Centre Hospitalier de CHAUNY, son Unité d'accueil et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- Niveau opérationnel** : entre l'Equipe soignante de l'Unité de soins et l'apprenant



I ENGAGEMENT DES DEUX PARTIES / RESPONSABILITES DES ACTEURS

1. L'Unité d'accueil :

Chaque apprenant est sous la responsabilité d'un maître de stage et bénéficie d'un tuteur et de professionnels de proximité qui l'encadrent.

Au sein de l'E.M.S.P.S., ces fonctions sont occupées par :

Maître de stage : Monsieur Jérôme CHERY, Cadre de Santé

Le maître de stage, soignant exerçant des fonctions d'encadrement est responsable de l'organisation générale du stage, de la démarche d'accueil et du présentisme notamment. Il :

- Met en place les moyens nécessaires à l'encadrement en fonction du planning et des objectifs de l'apprenant
- Est garant de la qualité de l'encadrement
- Assure les relations avec l'Institut de Formation
- Règle les litiges
- Participe si besoin à l'évaluation de l'apprenant

Tuteur / Tutrice : Madame / Monsieur

Le tuteur de stage est un soignant expérimenté. Il :

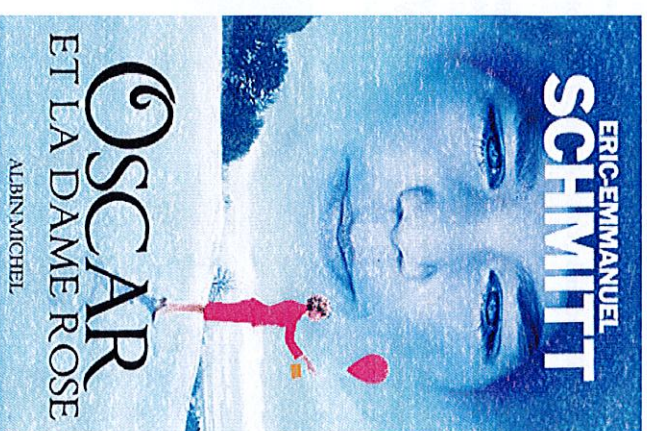
- Veille autant que faire se peut à l'atteinte des objectifs de l'apprenant et de l'Institut de Formation d'une part et à l'atteinte des objectifs de l'E.M.S.P.S. d'autre part
- Présente l'organisation programmée du stage en fonction des objectifs de l'apprenant
- Accompagne l'apprenant et évalue sa progression
- Facilite l'accès aux différents moyens de formation mis à disposition par l'E.M.S.P.S.
- Echange avec les professionnels de proximité qui sont responsables de l'encadrement direct de l'apprenant, aident à l'acquisition des compétences, accompagnent dans l'apprentissage, encouragent l'étudiant(e) et suscitent son questionnement et sa réflexion

2. L'apprenant : Madame / Monsieur

Les professionnels partent du postulat que l'apprenant est acteur et responsable de sa formation. Il :

- Prend contact avec le maître de stage pour s'informer des spécificités de l'Unité
- S'engage à respecter les modalités d'organisation du stage

- Formule des objectifs personnels de formation. Ceux-ci seront présentés pour validation au tuteur nommé du lieu de stage
 - Intègre une démarche constructive de son apprentissage, se donne les moyens d'acquérir des compétences à partir des ressources mises à disposition par les membres de l'E.M.S.P.S.
 - Adopte un comportement responsable, attentif aux personnes, aux biens, à l'image institutionnelle du Centre Hospitalier de CHAUNY, en respect avec la réglementation en vigueur et le code de déontologie
1. Afin de préparer son stage, l'apprenant :
 2. Préparera un projet de stage comportant notamment ses objectifs de stage. Celui-ci sera présenté dès le premier jour du stage
 3. Prendra connaissance de la définition des soins palliatifs selon l'O.M.S
 3. La lecture de l'ouvrage « *Oscar et la dame Rose* » est conseillée



II IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE D'ACCUEIL E.M.S.P.S / UF 5410

Equipe Mobile de Soins Palliatifs et de Support du Centre Hospitalier de CHAUNY

Pôle Médecine-Urgences

☎ : 03 23 38 89 82

✉ : soins.palliatifs@ch-chauny.fr

Rue des anciens combattants d'APN & TOM

02300 CHAUNY

Les locaux de l'E.M.S.P.S. sont situés au 1^{er} étage du bâtiment chirurgie entre la Direction des Services Techniques et les bureaux du D.I.M.

1. Typologie du stage : Soins de courte durée

L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs et de Support a vocation à se déplacer sur l'ensemble de l'Etablissement des Unités du Centre Hospitalier de CHAUNY y compris :

- sur les 5 Iils identifiés
- sur les E.H.P.A.D Fontenelle et Trémolières

Le stage est proposé aux étudiant(e)s infirmier(e)s de semestres 4, 5 ou 6 et aux élèves aides-soignant(e)s en fin de formation.

Ce stage est le plus souvent de durée courte : 35h00 ou 70h00 maximum, intégré dans un parcours de stage de préférence.

2. Organisation paramédicale

Cadre Supérieur de santé du Pôle :

Monsieur Didier GOCHON

☎ : 03 23 38 58 45

✉ : didier.gochon@ch-chauny.fr

Cadre de Santé :

Monsieur Jérôme CHERY

☎ : 03 23 38 58 92

✉ : jerome.chery@ch-chauny.fr

III LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'E.M.S.P.S. œuvre en interdisciplinarité, en réseau, de façon transversale sur l'ensemble de l'Etablissement, y compris sur les EHPAD

1. Equipe de soins

Médecin :

- Madame le **Docteur AREZKI**, Particien Hospitalier, Médecin Coordinateur de l'E.M.S.P.S., qui exerce aussi les activités de Chef de l'Unité de Médecine 2 et de Médecin Coordinateur de l'Equipe Mobile de Soins en Addictologie

Infirmières :

- Madame **Claire VIGNON**, titulaire d'un Diplôme Universitaire de Soins Palliatifs, formée à la réflexologie plantaire
- Madame **Christelle MACHADO**, titulaire d'un Diplôme Universitaire de Soins Palliatifs, exerçant sa fonction d'Infirmière à temps partiel à la fois au sein de l'E.M.S.P.S et au sein du Pôle Cœur/Poumon

Aides-Soignants :

- Madame **Michèle FORTEZ**, formatrice en toucher massage, en cours de formation pour l'obtention d'un Diplôme Universitaire doulleur
- Madame **Laurence GUILMONT**, formatrice en toucher massage, exerçant sa fonction Aide-Soignante à temps partiel à la fois au sein de l'E.M.S.P.S et au sein du Pôle Cœur/Poumon
- Monsieur **Régis BAILLET**, formé au toucher massage, exerçant sa fonction Aide-Soignant à temps plein

Psychologue :

- Madame **Agnès PERRIN**, Psychologue Clinicienne, formée à l'hypnose

Assistante Sociale :

- Madame **Nathalie LOBJOIS**

Dietéticiennes :

- Madame **Sandrine FRAISSE**
- Madame **Justine POLIN**



IV LES HORAIRES

1. De l'équipe soignante

- 8h30 - 15h30 (horaire de fin de poste variable en fonction des rencontres et des besoins des personnes, des familles et des Unités de soins)
- Une permanence est assurée 6 jours sur 7 du lundi au samedi

2. De l'apprenant

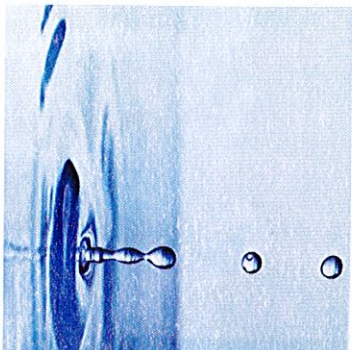
Les apprenants sont en stage sur ces mêmes horaires de journée du lundi au vendredi le plus souvent. Le travail le samedi est envisageable.

Le premier jour du stage, l'apprenant est attendu à 9h00 pour un entretien d'accueil.

Un premier contact téléphonique avec le maître de stage est attendu la semaine précédente la venue de l'apprenant en stage.

3. Règles particulières d'organisation

- Le port de la tenue de travail complète est attendu, de la même façon que dans une Unité de soins fixe
- Une bibliographie relative à l'activité est disponible auprès des Soignants de l'E.M.S.P.S
- Les repas peuvent être pris avec les Membres de l'E.M.S.P.S au sein du local : repas (y compris l'eau) à amener par l'apprenant. Le repas peut aussi être pris en dehors du local. La coupure est alors de 30 minutes. Un réfrigérateur et un four à micro-ondes sont à disposition



V SITUATIONS LES PLUS FREQUEMMENT RENCONTREES

1. Missions principales

- Soins à visée palliative
- Soins dits de support
 - Ces soins sont prodigués auprès des personnes malades et de leurs proches

2. Pathologies prévalentes

- Cancers primitifs métastasés ou non, en phase avancée ou non
 - Conformément aux directives actuelles, l'E.M.S.P.S. a vocation à intervenir au plus tôt lors de l'annonce du diagnostic
- Situations de fin de vie gériatriques
- Pathologies chroniques pulmonaires ou cardiaques en phase terminale
- Pathologies neurologiques en phase terminale

3. Parcours de soins

Les personnes suivies par l'E.M.S.P.S sont hospitalisées dans les Unités de soins du Centre Hospitalier, y compris en Unité d'oncologie (*HDJ chimiothérapie*).

Les personnes soignées ont recours à d'autres intervenants que l'apprenant pourra rencontrer sur rendez-vous s'il le souhaite.

VI ETUDIANT(ES) EN SOINS INFIRMIERS

1. Actes et activités pouvant être validés lors du stage

- Entretien d'accueil et d'orientation
- Soins d'hygiène et de confort : soins de bouche, toucher massage, change de pansements à l'incontinence
- Entretien d'aide
- Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux (évaluation de la douleur de façon prévalente)
- Techniques d'apaisement
- Préparation de la sortie d'un patient

2. Compétences pouvant être, totalement ou partiellement, validées

- Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin
- Compétence 7 : Analyser et améliorer sa pratique professionnelle
- Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Compétence 9 : organiser et coordonner les interventions soignantes
- Compétence 10 : informer, former des professionnels et des personnes en formation

VII ELEVES AIDES-SOIGNANT(E)S

1. Compétences pouvant être, totalement ou partiellement, validées

- Compétence 1 : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne
- Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés
- Compétence 4 : Utiliser des techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Compétence 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage
- Compétence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Compétence 8 : Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle

VIII EFFETS ATTENDUS

En fin de stage, l'apprenant sera capable :

- D'identifier une situation comme relevant du contexte de soins palliatifs
- De comprendre l'interaction entre les différents professionnels de santé qui gravitent auprès de la personne soignée et de son entourage
- De proposer des actions de soins relevant de son rôle de soignant lors d'un staff hebdomadaire

Les soins palliatifs

DEFINITION (OMS, 2002)

Les soins palliatifs cherchent à **améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille**, face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle, par la prévention et le soulagement de la souffrance, identifiée précocement et évaluée avec précision, ainsi que le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés.

Les soins palliatifs procurent le **soulagement de la douleur** et des autres symptômes gênants, soulagent la vie et considèrent la mort comme un processus normal.

Ils n'entendent **ni accélérer ni repousser la mort**, intègrent les aspects psychologiques et spirituels des soins aux patients, proposent un système de soutien pour aider les patients à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort, offrent un système de soutien qui aide la famille à tenir pendant la maladie du patient et leur propre deuil.

Ils utilisent une **approche d'équipe** pour répondre aux besoins des patients et de leurs familles en y incluant si nécessaire une assistance au deuil, peuvent améliorer la qualité de vie et influencer peut-être aussi de manière positive l'évolution de la maladie.

Ils sont applicables **tôt dans le déroulé de la maladie**, en association avec d'autres traitements pouvant prolonger la vie, comme la chimiothérapie et la radiothérapie, et incluent les investigations qui sont requises afin de mieux comprendre les complications cliniques gênantes et de manière à pouvoir les prendre en charge.

Droit des malades et fin de vie

Loi Léonetti du 22 avril 2005

Ses principes

L'acharnement thérapeutique est illégal

Le malade a le droit de refuser un traitement

Le Médecin doit tout mettre en œuvre pour soulager la douleur

Chacun peut exprimer par avance des souhaits pour organiser ses derniers moments (directives anticipées)



Centre Hospitalier de Chauny
94 rue des Anciens Combattants AEN et TOM
02303 CHAUNY CEDEX
Tél : 03 23 38 55 00
Fax : 03 23 39 24 33

AF 1011050101 DPA

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- « *La mort intime* » DE HENNEZEL Marie, Paris : Pocket - 1996
- « *Nous ne nous sommes pas dit au revoir* » DE HENNEZEL Marie, Paris : Robert Laffont - 2002
- « *Soins palliatifs en équipe : le rôle infirmier* » Institut UPSA, Rueil-Malmaison : Institut UPSA - 2002
- « *Manuel de soins palliatifs centre éthique médicale* » JACQUEMIN D, Paris : Dunod - 2002
- « *Vivre avec la mort et les mourants* » KUBLER-ROSS Elisabeth, Du Rocher - 1997
- « *Accueillir la mort* » KUBLER-ROSS Elisabeth, Du Rocher - 1998
- « *La cicatrice* » CURMI Anne, Editions L'Harmattan - 2002

2. Revue

- « *Soulager la douleur en fin de vie* », Soins pédiatrie-puériculture n° 262, septembre/octobre 2011
- « *La prise en charge palliative des occlusions intestinales* », La revue de l'infirmière n° 194, octobre 2013
- « *Toucher massage et soins palliatifs* » Soins aide-soignant n° 39, avril 2011

3. Liens @ utiles

- www.ch-chaunv.fr : Présentation du Centre Hospitalier de CHAUNY
- www.sfnp.org : La Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs décrit ses activités qui regroupent les principaux acteurs français du mouvement des soins palliatifs
- www.picardimed.com/ressaux/urspp : site de l'Union Régionale des Soins Palliatifs de Picardie
- <http://vigipallia.soin-palliatif.org/modules/smartsection/item.php?itemid=10>
- www.ifjs.fr : école européenne du toucher massage
- www.jalmalv.fr : présentation de l'association JALMALV



NOTES PERSONNELLES

[illegible]